Cinquante-sixième année. - N ° 46 A Samedi 5 et dimanche 6 mars 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2212

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLON-SUR-SAÔNE

Extrait de jugement

Date : 3 mars 2022.
Jugement d'interdiction de gérer.
832 928 840 RCS Chalon-sur-Saône.
PRO-CONSTRUCTION.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment.
Adresse : 7, rue Edith Piaf, 71100 Chalon-sur-Saône.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Yerli Arif gérant de Sasu pro construction pour une durée de 15 ans ans.